



Procédure pour louer un film ou un événement sur Indigo

1. Appuyez sur le bouton « Guide » de votre télécommande puis syntoniser une chaîne Indigo. Les chaînes se trouvent aux positions **601 à 605**.
2. À l'aide des flèches de votre télécommande, déplacez-vous dans le guide horaire des chaînes Indigo afin de trouver un film ou un événement que vous souhaitez regarder puis cliquer sur le bouton « OK » de votre télécommande.
 - Veuillez prendre note que vous ne pouvez pas annuler l'achat d'un film après le début du visionnement et qu'il est impossible de louer un film ou un événement si la programmation est débutée depuis plus de 15 minutes, si c'est le cas, un message vous en avertira.
3. Un menu s'affichera à votre écran. À l'aide des flèches de la télécommande, sélectionnez « Acheter le Programme à la carte » et appuyez à nouveau sur OK.
4. Entrez votre « NIP » de sécurité. Le « NIP » par défaut, est « **1234** ».
5. À l'aide des flèches de la télécommande, sélectionnez « Acheter » et appuyez sur OK.
6. Le programme sera accessible à l'heure où il doit débiter.
7. Vous pouvez également retourner dans le Guide, sur le programme que vous venez d'acheter et faire à nouveau OK. Un nouveau menu apparaîtra à l'écran et vous pourrez effectuer des modifications comme, « Syntoniser automatiquement », « Activer un rappel », « Annuler l'achat du Programme à la carte », etc.

* Notes :

- Vous ne pouvez pas annuler l'achat d'un film après le début du visionnement.
- Il est impossible de louer un film ou un événement si la programmation est débutée depuis plus de 15 minutes, si c'est le cas, un message vous en avertira.
- Vous ne pouvez faire « Pause » sur une période de plus de 5 minutes, car vous perdriez la fin du visionnement (celle-ci doit respecter l'horaire prévu).